

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2603-11

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14 + 1 proc

Votants : 15

Etaient présents : BARRALIS Sandrine – MARTIN Patrice – CALDEI VIDAL Eliane - DI MARTINO Christian - BARBIER Chantal – ALLEGRIINI Philippe – RAVARY Lucile – BLANIC Jean-Marc – RENE Jean-Christophe – DESHAYES SANCERNI Tiphaine – DELLAVALLE Ange – SCRIVA Laurent - RINQUIN Marion

**Absente excusée : DE SOUSA Jessica
Secrétaire : RENE Jean-Christophe**

**Objet : Désignation d'un délégué
Elu CNAS**

Par délibération n°1806-10 du 28 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une action sociale en faveur du personnel en adhérant au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour les personnels des collectivités territoriales.

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de nommer un délégué élu au CNAS qui sera chargé notamment de représenter la commune de CANTARON lors des réunions départementales.

Monsieur le Maire suggère que l'élue en charge de l'action sociale soit désignée. Aussi, Madame Eliane CALDEI-VIDAL- Adjointe au Maire - est proposée déléguée au CNAS.

Le Conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DESIGNE Madame Eliane CALDEI-VIDAL - Adjointe au Maire - membre de l'organe délibérant, en qualité de déléguée élue du CNAS.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance

Jean-Christophe RENE,

Le Maire

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA

Date de signature : 23/03/2026

Qualité : Maire